

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
PARIS
—

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 573 965

②1 N° d'enregistrement national :

85 18011

⑤1 Int Cl⁴ : A 45 B 15/00.

①2

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ

A3

②2 Date de dépôt : 5 décembre 1985.

③0 Priorité : IT, 5 décembre 1984, n° 40445 A/84.

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 23 du 6 juin 1986.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *RUSSO Pio.* — IT.

⑦2 Inventeur(s) : Pio Russo.

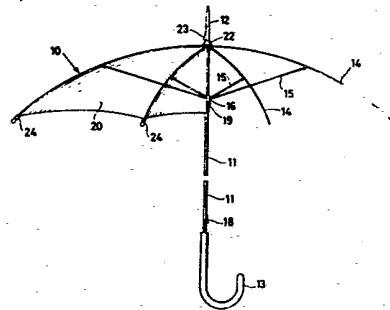
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Plasseraud.

⑤4 Parapluie à dôme interchangeable.

⑤7 L'invention concerne un parapluie comportant un manche
11 avec une extrémité 12 et une poignée 13, sur lequel une
armature comportant des baleines 14 et des tendeurs 15 est
montée de façon articulée par l'intermédiaire d'un ensemble de
verrouillage 16 et d'une virole 17, un dôme 20 étant fixé à
cette armature.

À proximité du centre et de la circonférence du dôme 20
sont prévus des premiers et deuxièmes moyens d'accouple-
ment pour un accouplement détachable avec ladite extrémité
12 et avec l'extrémité des baleines 14, des troisièmes moyens
d'accouplement étant également prévus pour relier de façon
amovible le dôme 20 aux baleines 14 en un point intermédiaire
de celles-ci.



FR 2 573 965 - A3

D

Parapluie à dôme interchangeable.

La présente invention concerne un parapluie dont le dôme possède la caractéristique avantageuse d'être interchangeable s'il se trouve déchiré ou crevé, et/ou si l'utilisateur du parapluie désire le changer, par exemple pour en assortir les couleurs et les motifs aux vêtements qu'il porte.

Les parapluies connus sont constitués d'un manche central portant, articulée à celui-ci, une armature à laquelle est fixé le dôme.

10 Le manche peut être fait soit totalement, soit en partie, d'éléments en bois, en métal ou en matière plastique ; l'armature est généralement métallique. Le dôme ou dessus du parapluie peut être en toile tissée ou non tissée suivant la qualité de l'ensemble.

15 Dans les parapluies classiques, le dôme est généralement fixé de façon inamovible aux baleines flexibles de l'armature, ces baleines étant reliées fonctionnellement par l'intermédiaire d'un système de tendeurs de soutien à un ensemble de verrouillage qui peut se déplacer le long du manche entre deux positions extrêmes, l'une dans laquelle le parapluie est fermé et l'autre dans laquelle il est ouvert.

25 Dans le cas, assez fréquent, d'une déchirure du dôme ou de son arrachement partiel de l'armature, on prend souvent la décision de remplacer le parapluie tout entier, l'une des raisons à cela étant les difficultés et les coûts que représente la réparation de ce dernier.

Ceci représente un gaspillage important, car,

dans la grande majorité des cas, le coût de l'ensemble manche-armature qui est jeté intact représente presque la totalité du coût du parapluie.

De plus, si l'on désire utiliser le parapluie
5 comme un article de mode afin de l'assortir aux vêtements que l'on porte, ou à la saison, en adoptant un dôme portant les couleurs et les motifs appropriés, cela n'est pas possible avec les parapluies classiques.

Le but de la présente invention est par consé-
10 quent de réaliser un parapluie construit de façon à remédier aux inconvénients précédemment mentionnés, liés aux difficultés et aux coûts de réparation ou de remplacement du dôme. Un parapluie selon l'invention est également prévu pour éliminer le gaspillage résultant de la non-utilisation
15 de l'ensemble manche-armature quand l'utilisateur décide d'acheter un nouveau parapluie, et pour permettre en même temps de satisfaire aux exigences de la mode.

Afin d'atteindre ce but, un parapluie selon la
présente invention comporte un dôme qui est monté de façon
20 à pouvoir être retiré facilement.

Plus précisément, dans un parapluie réalisé selon les principes novateurs de l'invention, on procure à proximité du centre et de la circonférence du dôme des premiers et deuxièmes moyens d'accouplement pour une liaison dé-
25 chable avec l'extrémité du manche et avec l'extrémité des baleines, respectivement, ainsi que des troisièmes moyens d'accouplement pour relier de façon amovible le dôme aux baleines en un point intermédiaire desdites baleines.

Les premiers moyens d'accouplement pour relier
30 de façon amovible le dôme à l'extrémité du manche comportent en combinaison : un anneau fixé au dôme et disposé entre une virole inférieure d'articulation avec les baleines et une bague supérieure d'étanchéité à l'eau retenue en place sur le manche de façon extractible par un cliquet

d'arrêt élastique.

Lesdits deuxièmes moyens d'accouplement pour relier de façon amovible la circonférence du dôme à l'extrémité des baleines comportent de petits éléments d'encliquetage fixés au dôme et insérés à l'extrémité libre des baleines par légère friction de façon à pouvoir être extraits librement.

Lesdits troisièmes moyens d'accouplement pour relier le dôme aux baleines comportent chacun une bande de matériau d'accrochage commercialisé sous la marque de fabrication VELCRO, ou d'un matériau équivalent, qui est fixée en sa zone intermédiaire au dôme de façon à former deux parties qui peuvent être enroulées autour de la baleine correspondante dans une relation superposée d'accrochage mutuel, de façon à avoir une autre liaison détachable entre les pièces en question.

Les caractéristiques structurelles et fonctionnelles de l'invention, ainsi que ses avantages, vont plus clairement ressortir d'un examen de la description qui suit, rapportée aux dessins schématiques en annexe qui illustrent une forme possible de réalisation pratique d'un parapluie incorporant les principes novateurs de l'invention.

Dans les dessins :

- la figure 1 est une vue en élévation d'un parapluie selon l'invention en position ouverte ;

- la figure 2 est un détail agrandi illustrant l'accouplement détachable entre l'extrémité du manche et le dôme ;

- la figure 3 est une vue agrandie de la figure 2 ;

- la figure 4 est un détail agrandi illustrant l'accouplement détachable entre la circonférence du dôme et l'extrémité des baleines ; et

- les figures 5 à 7 sont des détails agrandis

montrant l'accouplement détachable entre un point intermédiaire des baleines et le dôme.

En référence aux dessins, le parapluie en question est globalement indiqué par 10 et comporte un manche 5 11 avec une extrémité 12 et une poignée 13.

Une armature, par elle-même classique, et comportant les baleines 14 et les tendeurs 15, est montée de façon articulée sur le manche 11 par l'intermédiaire d'un ensemble de verrouillage 16 et d'une virole 17.

10 Des dents élastiques, respectivement inférieure et supérieure, coopèrent avec l'ensemble de verrouillage 16 pour déterminer des positions stables de fermeture et d'ouverture du parapluie, respectivement.

15 Selon l'invention, un dôme 20 est fixé à l'armature de façon facilement interchangeable.

En se référant aux figures 2 et 3, on voit que le dôme 20 est pourvu d'un anneau central rigide 21 qui est enfilé sur l'extrémité 12 et vient s'appuyer sur la virole 17 sur laquelle sont articulées les baleines 14.

20 Sur l'extrémité 12 se trouve aussi placée librement une bague d'étanchéité conique 22, dont la partie inférieure s'appuie sur le dôme 20 à proximité de l'anneau 21, alors que sa partie supérieure enserre étroitement l'extrémité 12 de façon à assurer une étanchéité à l'eau 25 satisfaisante.

La bague d'étanchéité 22 est maintenue en place de façon amovible par une dent de cliquet élastique classique 23 ou par des moyens équivalents.

30 Si l'on se réfère à la figure 4, il apparaît de plus que de petits éléments d'encliquetage 24 sont fixés à la circonférence du dôme 20, en étant insérés sur les extrémités libres des baleines correspondantes 14 par légère friction, de façon à pouvoir être extraits librement.

Enfin, les figures 5 à 7 montrent le dôme 20

intérieurement pourvu de bandes VELCRO 26 fixées à celui-ci le long de leur ligne médiane 25, formant par conséquent deux parties 26 qui peuvent être enroulées autour d'une baleine 14, en relation de chevauchement, afin d'obtenir
5 une liaison détachable entre le dôme 20 et ces baleines.

De ce qui a été décrit ci-dessus par référence aux figures, il apparaîtra que le dôme 20 peut être facilement et rapidement remplacé par qui que ce soit sans l'aide d'outils et simplement en déconnectant les fixa-
10 tions détachables le reliant aux baleines, ce dôme 20 pouvant alors être retiré de l'extrémité 12 en appuyant simplement sur le cliquet 23 et en retirant la bague 22 (figure 3).

De cette façon, le but mentionné au début de la
15 présente description est atteint.

Il est évident que l'invention peut être appliquée à des parapluies de toutes tailles, qu'il s'agisse de parapluies de taille normale à manche rigide, de grands parapluies, ou de parapluies plus petits, à manche télesco-
20 pique.

25

30

REVENDEICATIONS

1. Parapluie comportant un manche (11) avec une extrémité (12) et une poignée (13), sur lequel une armature comportant des baleines (14) et des tendeurs (15) est montée de façon articulée par l'intermédiaire d'un ensemble de verrouillage (16) et d'une virole (17), et un dôme (20) appliqué sur l'armature, caractérisé en ce que des premiers et deuxièmes moyens d'accouplement sont prévus respectivement à proximité du centre et de la circonférence du dôme (20) pour un accouplement détachable avec ladite extrémité (12) et avec l'extrémité des baleines (14), et en ce que des troisièmes moyens d'accouplement sont également fournis pour relier de façon amovible le dôme (20) aux baleines (14) en un point intermédiaire desdites baleines.

2. Parapluie selon la revendication 1, dans lequel les premiers moyens d'accouplement pour un accouplement détachable entre le dôme (20) et l'extrémité (12) du manche (11) comportent en combinaison : un anneau (21) fixé au dôme (20) et disposé entre la virole (17) sur laquelle sont articulées les baleines (14) et une bague d'étanchéité supérieure (22) pour procurer un joint d'étanchéité à l'eau, retenue en place sur le manche (11) de façon amovible par le moyen d'un cliquet d'arrêt élastique (23).

3. Parapluie selon la revendication 1 ou 2, dans lequel lesdits deuxièmes moyens d'accouplement pour relier de façon amovible la circonférence du dôme (20) aux extrémités des baleines (14) comportent de petits éléments d'encliquetage (24) fixés au dôme (20) et insérés à l'extrémité libre des baleines (14) par légère friction, de façon à pouvoir être extraits librement.

4. Parapluie selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel lesdits troisièmes moyens d'accouplement pour relier le dôme (20) aux baleines (14) com-

portent une bande du matériau commercialisé sous la marque VELCRO, ou d'un matériau équivalent, qui est fixée en sa zone intermédiaire (25) au dôme (20) de façon à former deux parties (26) qui peuvent être enroulées autour d'une

5 baleine (14) dans une relation superposée d'accrochage mutuel, de façon à obtenir une autre liaison détachable entre le dôme (20) et les baleines (14).

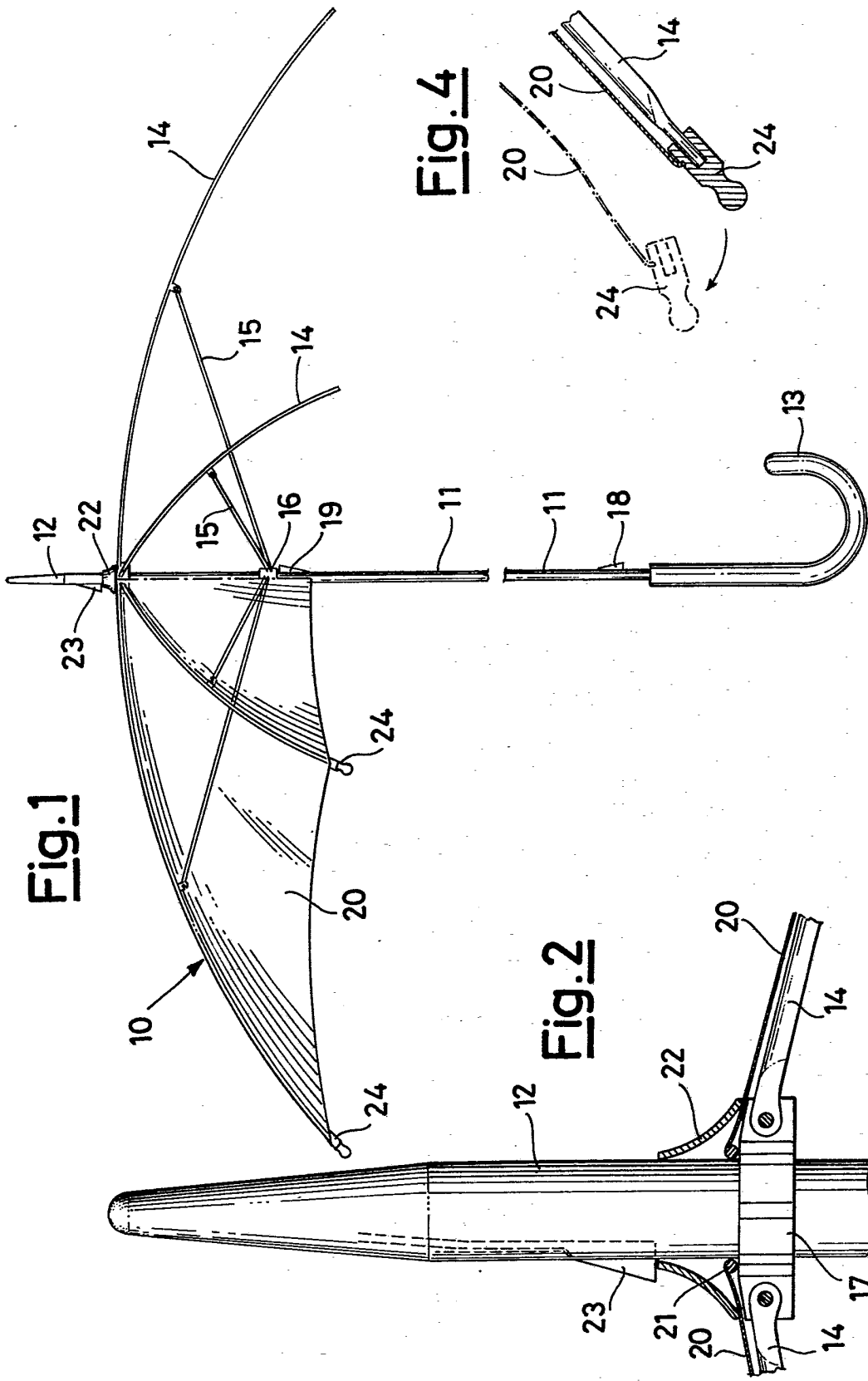


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 4

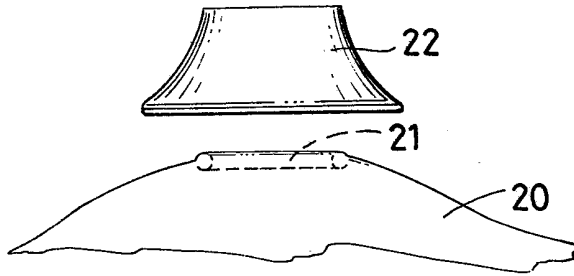


Fig. 3

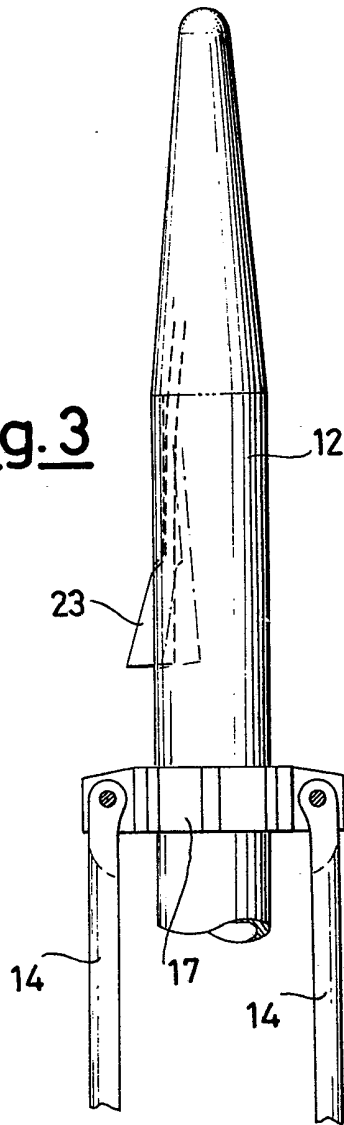


Fig. 5

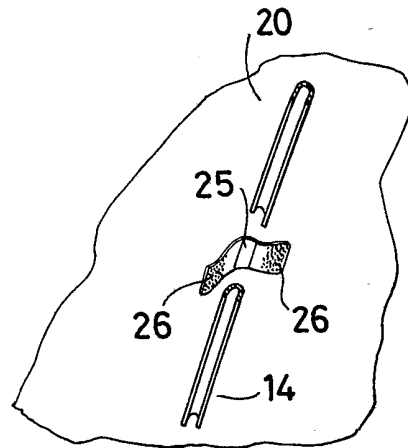


Fig. 6

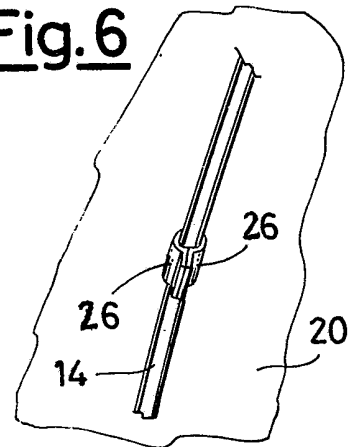


Fig. 7

